

## Comité provincial Namur

PV N° 3 – Réunion du lundi 30 août 2010

Mr Guy HENQUET, Président, ouvre la séance à 20 heures 10.

Sont présents : Mme Carine DUPUIS, M. Jean-Marie COLLET, Jean-Marie DELEUZE, Guy DESSY, Michel HASTIR, José LAUWERYS, Michel MESUREUR et Benoit SAINTVITEUX.

Invités présents : Mme Dominique SONVEAUX, M. José NIVARLET et Gérard TRAUSCH.

Invité excusé : M. Michel REGNIER.

### 1. Approbation des PV

Pub sur le site : cela a été refusé dans les autres provinces. On refuse également.

Candidature des cooptés : Une candidature n'est pas nécessaire. Elle le sera au moment des élections.

Le PV de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

### 2. Correspondance

- changement de secrétaire à Braibant. Le site a été mis à jour en conséquence.
- Nouvelle adresse mail du Président de la Commission de Formation des Arbitres.
- Forfait général de Boninne en Benjamins.
- Réunion le 27 août à 18h30 concernant la tenue de la table en Nationale.
- Reçu du BC Floreffe et du Royal Gallia BC Beez le document demandé pour la cooptation de G. Dessy et J.-M. Deleuze.
- Demande de Y. Lamy concernant des précisions sur l'organisation de l'AG des Arbitres.
- Invitation de J. Monsieur à une réunion-table ronde arbitrage le 2 octobre.
- Invitation du Dexia Namur Capitale à assister à la présentation des équipes le 3 septembre.
- Demande du BC Belgrade : pas de Vuvuzelas dans les salles.
- L' AISF organise des formations pour les gestionnaires bénévoles « niveau 1 et 2 » et les fondements de la TVA.

### 3. Calendrier

Les demandes de modifications diminuent. Le calendrier est pratiquement terminé et le site est presque à jour.

### 4. Tour de table

Jean-Marie Deleuze : Il demande qu'on rappelle que les clubs doivent envoyer une liste quand les clubs ont inscrit plusieurs équipes en coupe « jeunes » dans la même catégorie.

Serait-il possible, l'an prochain, de ne faire qu'un tour en août ? Oui, s'il y a des journées de libre.

Michel Hastir : réunion lundi prochain chez lui avec le président et le secrétaire pour transmissions des documents utiles.

Guy Dessy : a envoyé un mail aux membres de la Commission de l'an passé. Les réponses reçues sont positives.

La 1<sup>ère</sup> réunion de la Commission se déroulera dans la première semaine d'octobre.

Cadeau à un nouveau club : OK pour Philippeville pour la somme de 125€. Il prend contact avec le secrétaire.

Benoit Saintviteux : On est mal. Seulement 7 arbitres lui ont fait parvenir leurs indisponibilités. Après envoi des désignations de septembres, certains réagissent.

100% des arbitres sont utilisés (priorité aux seniors et aux cadets). En cas de déconvocation, la marge de manœuvre est très réduite.

Michel Mesureur : La salle de Ciney a été homologuée ce vendredi. Tout est en ordre.

Afin de vérifier les feuilles de Coupe, une réunion de la Commission de Contrôle se déroulera lundi prochain.

José Lauwerys : 68 formulaires reçus. Il en manque 7 (nous ne les recevrons pas tous). En 2008-2009, il y avait 106 arbitres !!!

Cela a été expliqué aux clubs via un mail envoyé la semaine passée. Par ex, 14 arbitres ont le niveau pour arbitrer en P1 et il y a 6 matches par week-end. Il faut presque 100% de disponibilités.

Par manque d'arbitres, l'ensemble des clubs paiera 1241 € par mois en moyenne.

Suite au message aux clubs, certains ont réagi. Mais très peu.

Benoit évoque la difficulté à encadrer les nouveaux candidats suite au manque d'arbitres disponibles. Dominique Sonveaux lui suggère de proposer aux arbitres plus âgés d'encadrer une ou deux rencontres de jeunes par mois.

La priorité absolue sera donnée aux seniors provinciaux, même vis-à-vis des jeunes régionaux.

L'AG des arbitres provinciaux se déroule le 2 septembre à l'ADEPS.

Il rappelle la table ronde de l'arbitrage en octobre ainsi que le mail de J. Monsieur qui demande aux arbitres régionaux de siffler deux rencontres de jeunes.

Carine Dupuis : Elle regrette que de nombreux clubs organisent des rencontres amicales sans les déclarer. C'est prendre des risques pour l'équipe adverse sans qu'elle le sache. Elle regrette que des arbitres acceptent de les entourer dans ces conditions. Leur responsabilité pourrait être engagée en cas de problème.

Le site est quasiment à jour. Il le sera complètement fin de cette semaine. Le calendrier complet a été encodé. Seules les dernières modifications doivent y être apportées.

Rappel : lors d'une demande de modification au calendrier, c'est le club demandeur qui doit introduire la demande même s'il n'est pas le club visité. Cela permet d'éviter des erreurs de facturation.

Réunion des nouveaux secrétaires le jeudi 9 septembre à 19h30. Invitation va être envoyée aux secrétaires concernés. M. Lopez, Secrétaire Général de l'AWBB désirant y assister, sera informé des date et heure.

Un arbitre signale que le problème de chrono de Philippeville n'est pas résolu.

Guy Henquet : il confie à D. Sonveaux qu'il s'est plaint auprès de Lucien Lopez qu'on faisait largement état des résultats de l'équipe nationale masculine alors que pour les dames, il faut vraiment chercher pour trouver les infos. Il semblerait que le responsable ne communique pas beaucoup avec la presse. Peut-être auraient-elles eu plus de résultats si elles avaient été mieux soutenues !!

**Remarques importantes** : Même si lors de l'encodage des équipes (application du PC 53) il est possible d'y faire apparaître des joueuses de 14 ans, nous tenons à rappeler aux clubs **qu'une joueuse ne peut être alignée en équipe « seniore » qu'à partir de 15 ans.**

Dans le **calendrier administratif**, partie « Secrétaire, ce que vous devez savoir » Il y a lieu de supprimer au **point 18, -Dérogations, 2-** la seconde phrase, à savoir : « Pour jouer en équipe réserve, une joueuse doit être âgée de plus de 13 ans. » Cette dérogation n'est plus d'application.

Dominique Sonveaux : Elle n'a pas encore été présente aux réunions du CP parce qu'elle ignorait qu'elle pouvait y assister. Elle oubliait aussi de noter la date...Elle ne désire aucunement snober le CP.

Fin de la réunion à 21h45.

Prochaine réunion : le lundi 4 octobre 2010 à 19.30 heures au local « Taverne 500 » à Jambes.

Cet avis tient lieu de convocation pour les membres du C.P. et d'invitation pour les autres membres de la Fédération.

Carine Dupuis - Guy Henquet

### **Mail envoyé aux clubs concernant le manque d'arbitres :**

Mesdames, Messieurs les Secrétaires,

En ce début de saison, je vous transmets le présent courrier afin de vous faire part de ce constat fait lors de la dernière réunion du Comité provincial (02/08/2010) et de celle de la Commission de formation des arbitres (13/08/2010) à savoir le cruel manque d'arbitres avec lequel la prochaine compétition provinciale devra composer.

En effet, pour cette compétition provinciale regroupant 315 équipes (108 « seniors », 88 jeunes plus de 12 ans et 119 jeunes moins de 12 ans), le convocateur ne pourra compter que sur la disponibilité des 70 arbitres ayant rentré leur formulaire et certificat médical. Pour information, le nombre était de 106 au début de la saison 2008/2009.

Aussi, conscient de la situation, un appel à candidatures aux cours d'arbitrage a été placé sur l'onglet « Désignations des arbitres » du site du Comité provincial, dès juillet. A ce jour, je n'ai reçu aucune demande.

Les cours proposés sont les suivants :

**Niveau 1** – proposé aux personnes voulant aborder l'arbitrage par la direction des rencontres des moins de 12 ans au sein même de leur club avant de poursuivre, éventuellement, la formation du niveau 2 et arbitrer les autres matchs de jeunes de la province. Le cours est dispensé en une seule séance d'environ 4 heures.

**Niveau 3 « adapté »** - cette formule s'adresse principalement aux personnes ayant une expérience basket et qui désirent devenir arbitre sans devoir suivre la filière complète par niveau. Elles peuvent, à la fin des cours et après réussite d'un examen, diriger toutes les rencontres provinciales. Pour cette formule, le cours d'une durée globale de 20 heures est réparti sur plusieurs séances.

Pour organiser ces cours, le comité provincial doit recueillir un minimum de 12 candidatures pour chacune des deux formules. Pour la deuxième formule, il est également souhaitable que les demandes émanent de membres d'au moins 4 clubs.

Dès lors, vous comprendrez aisément, que sauf changement significatif, il n'y aura quasi aucun arbitre désigné pour les moins de 12 ans. Pour les autres rencontres de jeunes, peu de rencontres seront dirigées par 2 arbitres, certaines ne le seront que par un seul et pour beaucoup d'autres il n'y en aura aucun. Pour les rencontres seniors, le convocateur devra composer avec un effectif 100% disponible, sinon ... .

D'avance, je vous remercie de votre collaboration en diffusant massivement ce message et espère recevoir nombreuses les candidatures aux différentes sessions de cours proposées. Je reste à la disposition de chacun pour toutes les explications voulues et renseignements complémentaires.

D'avance, je vous souhaite une bonne saison et vous prie d'agréer,  
Mesdames, Messieurs les Secrétaires mes plus sincères salutations sportives.

Pour Le Comité provincial,  
José Lauwerys  
Président de la CFA